



SB MES DOCS

06.79.02.79.06 - Mail : contact@sbmesdocs.com

Site : www.sbmesdocs.com

Sophie Bertone : Consultante formatrice



ENGAGEMENT QUALITE

Sophie Bertone ; je m'engage à :

Satisfaire les exigences du Décret Qualité du 30 juin 2015 et le critère relatif au respect de la réglementation en formation professionnelle continue, à savoir :

- Planifier et déterminer les besoins de l'apprentissage, en ayant un entretien préalable avec le donneur d'ordre afin de cerner les objectifs de la session de formation, et de répondre au mieux aux besoins, en rédigeant une convention de formation où tous les termes de la planification de la session (lieu, date, horaires, pré requis, ...) seront notés et en rappelant les objectifs pédagogiques. Cette convention devra être établie en deux exemplaires (dont un exemplaire client) et envoyée au moins un mois avant la session de formation.
- Concevoir des sessions de formations avec des programmes détaillés et déroulés pédagogiques qui pourront sur demande être personnalisés. Le programme retenu sera soumis à validation du donneur d'ordre. A son retour, la conception des supports et outils de formation seront établis.
- Réaliser des actions de formation exclusivement en présentiel, avec intervention auprès de chaque stagiaire de manière individuelle. Durant la session le stagiaire sera soumis à être évalué par des mises en pratique. Je m'engage à apporter mon analyse professionnelle. Selon l'action menée, un examen ou une certification pourra être effectuée en fin de formation.
- Evaluer la satisfaction des apprenants après chaque action de formations avec un questionnaire sous forme de QCM et un bilan oral avec un temps d'échanges afin de prendre en compte le ressenti des stagiaires, dans le cadre d'une amélioration continue.
- Suivre des formations régulières sur les nouvelles technologies et techniques professionnelles.
- Prendre en compte les retours des résultats des questionnaires de satisfactions des stagiaires afin d'améliorer la qualité des sessions et d'analyser l'impact.
- Faire une veille permanente du cadre légal de la formation professionnelle.

À veiller au respect des dispositions de la Démarche Qualité dans sa globalité, à avoir le souci constant de juger de sa mise en œuvre ainsi que d'assurer l'évolution de mon système Qualité.

À porter toute mon attention et mon énergie à respecter, dans les limites des responsabilités qui me sont attribuées, pour chaque action de formation, le processus de réalisation du service de formation en cinq étapes défini dans la norme ISO 29990-V2010 (Détermination du besoin, Conception, Réalisation, Suivi, Évaluation), à respecter l'ensemble des composantes du référentiel de certification ICPF & PSI, dans ses versions présentes et futures, et à situer mon action dans une démarche d'amélioration continue.

La présente Démarche Qualité est complétée par un engagement déontologique, qui a également vocation à être communiqué à tout client.

16 bis rue Lafont - 33290 LUDON MEDOC

SIRET : 834 090 987 00019 - NAF 8559A

Déclaration d'Activité enregistrée sous le numéro 75331097933

auprès du préfet de région Nouvelle Aquitaine -